



Février 2024

**CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES**  
BUDGET 2024-2024

**RENFORCER  
LA RÉSILIENCE  
DU QUÉBEC**  
FACE AUX RISQUES  
ÉMERGENTS.



**RCCAQ**

Regroupement des cabinets de  
courtage d'assurance du Québec

# SOMMAIRE EXÉCUTIF



## À propos du RCCAQ

LE REGROUPEMENT DES CABINETS DE COURTAGE D'ASSURANCE DU QUÉBEC (RCCAQ) RASSEMBLE ENVIRON 4 390 COURTIERS CERTIFIÉS EN ASSURANCE DE DOMMAGES, RÉPARTIS AU SEIN DE PLUS DE 473 CABINETS ET SUCCURSALES À TRAVERS LA PROVINCE DU QUÉBEC. SA MISSION PRINCIPALE CONSISTE À DÉFENDRE LES INTÉRÊTS SOCIOÉCONOMIQUES DES CABINETS ET COURTIERS EN ASSURANCE DE DOMMAGES, TOUT EN GARANTISSANT LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS. CETTE ORGANISATION AGIT COMME PORTE-PAROLE AUPRÈS DES INSTANCES LÉGISLATIVES, DES ORGANISMES RÉGLEMENTAIRES ET DU GRAND PUBLIC POUR PROMOUVOIR ET SOUTENIR LE SECTEUR.

Son objectif est également de soutenir activement ses membres pour qu'ils se développent en tant que réseaux de distribution efficaces, répondant aux besoins des consommateurs dans le domaine de l'assurance de dommages.

En jouant un rôle crucial et influent dans l'évolution du courtage d'assurance de dommages au Québec, le RCCAQ vise à consolider la réputation du courtage en tant que réseau professionnel de confiance, privilégié par les consommateurs et valorisé comme une profession de premier choix. Ses initiatives visent à s'assurer que le cadre législatif et réglementaire ne soit pas préjudiciable à l'industrie, favorisant ainsi une concurrence saine entre tous les intervenants de la chaîne de distribution en assurance de dommages.

Au niveau national, le RCCAQ bénéficie du soutien de l'Association des courtiers d'assurances du Canada (ACAC), qui regroupe 11 associations provinciales de courtiers en assurance de dommages et constitue un appui significatif pour ses activités.

# Cadre du présent mémoire

Le ministre des Finances et ministre responsable des Relations avec les Québécois d'expression anglaise, Eric Girard, a lancé les consultations prébudgétaires pour l'exercice 2024-2025. Le contexte économique mondial, marqué par des taux d'inflation élevés, souligne l'importance d'orienter les efforts gouvernementaux vers les besoins des personnes les plus vulnérables tout en assurant un financement adéquat des missions essentielles de l'État.

Dans ce cadre, le RCCAQ s'inscrit en tant qu'acteur clé engagé dans la protection du public et des plus vulnérables face aux risques émergents, notamment en matière d'inondations et de cybersécurité. Dans cette perspective, le mémoire du RCCAQ mettra en avant trois recommandations, directement liées à la protection du public afin de favoriser la résilience des communautés. Ces recommandations, axées sur la gestion des risques liés aux inondations et à la cybersécurité, joueront un rôle clé dans la croissance de l'économie québécoise tout en renforçant la sécurité et le bien-être des citoyens.

# Une campagne de sensibilisation nécessaire pour renforcer la cybersécurité au Québec

La cybersécurité émerge comme une préoccupation majeure au Québec, avec des implications croissantes pour les entreprises, notamment les PME, et les organismes publics. En effet, pour améliorer la résilience numérique au Québec, une initiative de sensibilisation gouvernementale étendue aux PME se révèle impérative. Actuellement, l'absence d'une telle campagne spécifique expose les PME à des risques cybernétiques, soulignant l'urgence de mesures de sensibilisation dédiées. Les PME, moteurs économiques du Québec, font face à des défis uniques en matière de cybersécurité. Souvent négligées dans ce domaine, elles représentent pourtant un pilier essentiel de l'économie québécoise et leur résilience face aux menaces numériques est cruciale.

Les menaces croissantes exigent une attention immédiate pour renforcer la résilience de ces entreprises, protégeant non seulement leurs opérations, mais aussi la confidentialité des données qu'elles détiennent. La réalité actuelle montre que les PME rencontrent d'importants défis pour mettre en place des mesures de protection adéquates. Alors que 43 % des cyberattaques mondiales ciblent les PME, seules 14 % d'entre elles sont prêtes à y faire face. Pourtant, les conséquences financières et opérationnelles de ces attaques peuvent être dévastatrices, mettant en danger leur viabilité économique et la confidentialité des données de leurs clients.

Dans ce contexte, le gouvernement du Québec, notamment par le biais du ministère de la Cybersécurité et du Numérique pourrait jouer un rôle prépondérant en devenant le porte-voix de la cybersécurité au Québec. En élargissant son rôle d'informateur de bonnes pratiques, le ministère devrait étendre ses efforts de sensibilisation pour inclure les PME. En agissant comme guide et défenseur, il faciliterait l'adoption de mesures de cybersécurité essentielles au sein de ces entreprises.

Cette extension du rôle ministériel vise à protéger non seulement les PME, mais également à renforcer la résilience globale du Québec face aux menaces numériques. En faisant du ministère le chef d'orchestre de cette initiative élargie, le Québec assure la préparation de son écosystème économique à relever les défis de la cybersécurité, contribuant ainsi à sa prospérité et sa sécurité.

## RECOMMANDATION

1.

**Sensibiliser les entreprises aux enjeux de cybersécurité et favoriser la mise en place d'une approche préventive.**

# Impacts des changements climatiques : défis et perspectives en assurance

Les changements climatiques ont engendré une augmentation significative des sinistres au fil des années, une tendance prévue pour s'accroître selon les prévisions des assureurs et des experts. Ces sinistres entraînent des dommages croissants aux biens assurables, semant l'incertitude parmi les assureurs quant à leur capacité à fournir une protection adéquate contre ces événements.

En effet, cette incertitude environnementale impacte directement les consommateurs, se traduisant souvent par une augmentation des primes d'assurance. Le Bureau d'assurance du Canada (BAC) a révélé une augmentation spectaculaire des catastrophes naturelles au cours de la dernière décennie. L'année précédente a établi un nouveau record enregistrant 23 catastrophes au pays, impliquant des dommages assurés dépassant les 30 millions de dollars chacune. Les réclamations annuelles moyennes ont plus que quadruplé au cours des vingt dernières années, illustrant l'ampleur croissante des dommages subis. Juste au Québec, en 2023, les événements météorologiques ont entraîné des dommages assurés de 680 M\$. En comparaison, ce montant était estimé à 580 M\$ en 2022. Ainsi, l'année 2023 représente la période la plus onéreuse pour les assureurs au Québec depuis 1998.

Au cours de la dernière décennie, les coûts des sinistres catastrophiques assurés au Canada ont maintenu une tendance constante, dépassant régulièrement le seuil du milliard de dollars annuellement. Au cours des cinq dernières années, cette moyenne s'est élevée à 2,2 milliards de dollars par an. En 2023, pour la deuxième année consécutive, on a enregistré un dépassement des 3 milliards de dollars. Les membres du RCCAQ expriment une inquiétude accrue face aux impacts des changements climatiques, en particulier en ce qui concerne les risques accrus des inondations et des tremblements de terre. Un constat préoccupant émerge, alors qu'il y a plus de 1,5 million de foyers exposés à des risques élevés, incapables de souscrire une assurance contre les inondations à des tarifs abordables au Canada. En 2023, les épisodes liés aux inondations ont engendré des coûts significatifs, atteignant près de 145 M\$ au Québec.

## INITIATIVE GOUVERNEMENTALE : ASSURANCE À COÛT MODIQUE CONTRE LES INONDATIONS

L'annonce récente du gouvernement fédéral quant à la création d'un programme national d'assurance à coût modique contre les inondations marque une avancée significative dans la gestion des risques liés aux changements climatiques. Cette initiative, inscrite au budget 2023, souligne l'engagement envers la protection des ménages canadiens vulnérables face aux événements climatiques extrêmes.

Le gouvernement fédéral propose non seulement un programme d'assurance novateur, mais envisage également des mesures complémentaires, telles qu'un portail en ligne pour informer les citoyens sur leur exposition aux inondations et la modernisation des Accords d'aide financière en cas de catastrophe pour favoriser les démarches d'atténuation. Ces démarches visent à créer une approche holistique pour renforcer la résilience nationale face aux risques climatiques.

Le gouvernement du Québec pourrait s'inspirer de l'approche fédérale et envisager la mise en place d'un programme similaire adapté aux réalités d'ici. Une initiative provinciale pourrait être discutée et élaborée dans un forum d'échange permanent, rassemblant des représentants du gouvernement, des assureurs, des courtiers, et d'autres parties prenantes. Ce forum pourrait faciliter les discussions constructives et la création de solutions adaptées aux particularités du Québec.

Le RCCAQ souligne l'importance cruciale pour le gouvernement du Québec de s'attaquer rapidement à ces questions, car une proportion significative de ménages québécois risque de subir d'importantes pertes en cas d'événement catastrophique touchant leur patrimoine, notamment les inondations. Il est essentiel d'explorer des mesures proactives pour atténuer ces risques et offrir des solutions d'assurance plus accessibles et adaptées aux réalités changeantes liées au climat.

## RECOMMANDATIONS

**1.**

**Utiliser le Forum pour aborder cette question avec les assureurs et entamer une discussion sérieuse dans le but de trouver des solutions durables pour protéger les consommateurs.**

**2.**

**S'inspirer du fédéral pour créer un programme d'assurance à coût modique contre les inondations, conçu pour les ménages canadiens particulièrement vulnérables et sans accès à une assurance adéquate.**

# CONCLUSION



La cybersécurité et les défis liés aux changements climatiques représentent des préoccupations majeures au Québec. La nécessité d'une sensibilisation accrue en matière de cybersécurité, notamment pour les PME, est indiscutable. Le gouvernement du Québec, à travers le ministère de la Cybersécurité et du Numérique, a le potentiel de jouer un rôle central en élargissant ses efforts de sensibilisation et en devenant le guide essentiel pour l'adoption de mesures de cybersécurité.

Dans le domaine des changements climatiques, les sinistres augmentent, exposant les lacunes dans la couverture d'assurance et la nécessité de solutions novatrices. L'annonce du gouvernement fédéral concernant un programme d'assurance à coût modique contre les inondations devrait servir d'inspiration précieuse pour le gouvernement du Québec. La poursuite des échanges dans le cadre du forum d'échange permanent pourrait favoriser des discussions fructueuses et la création d'une initiative provinciale adaptée.

La conjugaison d'efforts, à la fois dans le domaine de la cybersécurité et des changements climatiques, est essentielle pour préparer le Québec à affronter ces défis complexes. Les recommandations proposées visent à établir des fondations solides pour une protection adéquate des citoyens et des entreprises, renforçant ainsi la sécurité et la prospérité de la province.

## Remerciements

Le RCCAQ tient à remercier le ministre des Finances, Éric Girard, ainsi que son équipe pour l'opportunité qui lui a été offerte de participer aux consultations prébudgétaires 2024-2025. De plus, le RCCAQ tient à souligner l'écoute attentive du ministère des Finances au fil des années. Les recommandations émises par le RCCAQ ont été prises en considération, renforçant ainsi la collaboration continue entre les parties.